



Fadi El Hage

Le sabordage de la noblesse

Mythe et réalité
d'une décadence

PASSÉS / COMPOSÉS

Le sabordage de la noblesse

Fadi El Hage

Le sabordage de la noblesse

MYTHES ET RÉALITÉS D'UNE DÉCADENCE

PASSÉS/COMPOSÉS

ISBN 978-2-3793-3022-3

Dépôt légal - 1^{re} édition : 2019, mars

© Passés Composés / Humensis, 2019
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5] ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Introduction.....	9
Chapitre 1. Revanche aristocratique et invention du despotisme royal.....	15
Chapitre 2. La noblesse de la décadence ?	35
Chapitre 3. Une noblesse ne remplissant pas son rôle.....	65
Chapitre 4. Le roi donnant le mauvais exemple ?.....	103
Chapitre 5. La bataille de la République des Lettres ...	125
Chapitre 6. L'enjeu patriotique	151
Chapitre 7. Une noblesse en pleine redéfinition ?.....	181
Conclusion. Un sabotage pour assainir ?.....	201
Notes.....	219
Bibliographie	237
Remerciements.....	247

Introduction

Le 19 juin 1790, l'Assemblée nationale constituante abolit par un vote nocturne, en apparence impromptu, la noblesse héréditaire. Un ordre social millénaire venait de prendre fin « pour toujours¹ », en dépit des protestations de certains de ses membres. Formée originellement dans le contexte féodal, elle incarnait depuis le XII^e siècle le second ordre de la société chrétienne². Elle déterminait un rang et une qualité à ses membres, les distinguant des roturiers soit par naissance, soit par anoblissement³. À la fin du Moyen Âge, les valeurs chevaleresques ne furent plus les seuls fondements de la noblesse qui, de fait, se montra par la suite extrêmement diverse. Elle était loin de former un ensemble cohérent. Or, au cours du XVIII^e siècle, elle fut de plus en plus assimilée à une entité numériquement faible mais hautement visible par la « médiatisation » de la Cour : l'aristocratie. Celle-ci essentialisa la noblesse dans le public roturier, et même au-delà.

Bien que reconnaissant les antagonismes au sein de la noblesse, Sieyès fustigea sa « caste privilégiée » dans son célèbre pamphlet *Qu'est-ce que le tiers état ?* Il l'accusa de former « un peuple à part, mais un faux

Le sabordage de la noblesse

peuple qui, ne pouvant à défaut d'organes utiles exister par lui-même, s'attache à une Nation réelle comme ces tumeurs végétales qui ne peuvent vivre que de la sève des plantes qu'elles fatiguent et dessèchent⁴ ». Ces violents propos s'opposent à ceux du comte de Brienne, rédigés en 1790 au sujet de l'Assemblée des notables tenue trois ans auparavant, et défendant les « distinctions dans une Nation », manifestées par une « distinction d'ordres⁵ ». Le problème était la perception de la frontière entre noblesse et roture sur laquelle tous ne s'accordaient pas, en dépit de critères pourtant simples en apparence, à savoir qu'était noble celui qui vivait noblement et avait reçu des lettres d'anoblissement ou se trouvait en capacité de prouver une ascendance dans cet ordre par voie masculine. Cependant, le XVIII^e siècle fut marqué par des discussions plus ou moins polémiques autour de l'identité de la noblesse. C'était le signe de l'abandon de principes jugés jadis inhérents à la noblesse et désormais facilement qualifiés de décadents. C'était en fait la clôture d'un cycle, amorcé sous Louis XIII et épanoui sous Louis XIV. En donnant au métier de roi toute sa splendeur et son ampleur, Louis XIV tâcha d'entraîner la noblesse au service de l'État, en l'attirant à la Cour, sous peine de manquer faveur et élévation, par ailleurs ouvertes à la bourgeoisie montante, pour susciter l'émulation parmi les gentilshommes soucieux de conserver rang et faveur. L'intégration à la société de Cour dépassait tout, quelle qu'eût été l'ancienneté ou la puissance passée du lignage. Seulement, pour rester sous les yeux du roi, la tentation pour un gentilhomme de faire des entorses au service attendu était palpable, notamment aux armées.

Introduction

C'est à ce moment-là qu'un malentendu se creusa dans les esprits quant à la définition de l'aristocratie. Le terme, qui relève pour partie d'une interprétation purement subjective (le noble local pouvait paraître « aristocrate » selon son comportement et ses fonctions), devint péjoratif lors de la pré-Révolution, assimilé à une caste de privilégiés, ainsi que l'insinue Sieyès. Or, en 1684, Antoine Furetière ne parlait d'« aristocratie » (le terme « aristocrate » n'existe pas dans son *Dictionnaire universel*) que pour désigner une « espèce de gouvernement politique qui se fait par un petit nombre de gens de bien ». Le mérite était pris en compte. Tout aussi intéressante est la définition du noble par le même Furetière, qui évoque un « gentilhomme, celui qui est élevé au-dessus des roturiers par sa naissance, par ses charges, ou par la faveur du Prince ». Il s'agit d'une approche assez ouverte, incluant aussi bien la noblesse de race que les anoblis. Or, les petites phrases distillées juste après à titre d'exemple attestent de certains problèmes plus pratiques que théoriques :

Les vrais nobles sont les nobles de race, de sang, d'extraction. Les nouveaux nobles sont ceux qui ont été anoblis par leurs charges, par leurs emplois, et particulièrement par les militaires. Les nobles par lettres sont ceux qui ont obtenu lettres du Prince pour jouir du privilège des nobles. Les paysans sont toujours ennemis des nobles, et surtout des nobles de campagne. On fait de temps en temps la recherche des faux nobles.

La distinction opérée vis-à-vis des nobles trop récents ne pouvait qu'alimenter la désunion au sein de l'ordre.

Le sabordage de la noblesse

L'antagonisme entre nobles et paysans est aussi mis en exergue (souvenir des révoltes sous Louis XIII de Croquants et Va-Nu-Pieds), tout comme les enquêtes de noblesse qui avaient permis de débusquer des usurpations de titres. Les agents de l'État cherchèrent à distinguer le bon grain de l'ivraie, mais pas toujours avec constance, certains lignages ayant été validés ou disqualifiés à l'issue d'enquêtes menées parfois à plusieurs décennies d'écart. Il y avait de quoi aviver des tensions internes et externes.

Dès la fin du règne de Louis XIV s'amorça ainsi une nouvelle ère de crise. Le développement intellectuel français, l'accroissement de l'alphabétisation et, par conséquent, du public méditant ou exprimant des opinions, contribuèrent à médiatiser les problèmes internes et externes de la noblesse, pourtant désireuse de défendre une apparence en adéquation avec les représentations qu'elle avait d'elle-même. La diffusion intellectuelle tranchait avec les périodes précédentes. La noblesse était plus fortement confrontée au miroir déformant des images qu'elle renvoyait. Des gentilshommes eux-mêmes méditaient sur les problèmes de leur ordre, sur ce qu'ils percevaient comme des signes de déclin. Cette idée était prégnante, accrue par les parallèles entre les temps anciens et ceux du moment, entre le siècle précédent et l'actuel. Par la méditation sur le passé et les principes moraux, Montesquieu, Vauvenargues et tant d'autres auteurs publics ou privés, brossaient des tableaux critiques, pour ne pas dire sombres, sonnant l'alerte, quand ce n'était pas tout simplement de la résignation. Avec cette conscience des cycles

Introduction

et des précédents, comment l'évolution sociale et morale de la noblesse et aspirante aristocratique, tant réelle que fantasmée, eut-elle finalement raison de l'ordre tout entier ? C'est la réflexion à laquelle nous invitons le lecteur à travers cet essai.

CHAPITRE 1

Revanche aristocratique et invention du despotisme royal

Le 14 avril 1711, Monseigneur, Dauphin de France, mourut de la variole, à l'instar de l'empereur Joseph I^{er} trois jours plus tard. Cette hécatombe eut des conséquences majeures sur le contexte politique, diplomatique et militaire de l'Europe, alors en pleine guerre de Succession d'Espagne. La situation était délicate pour la France. Les conquêtes septentrionales accumulées pendant plus d'un demi-siècle, symboles de la gloire louis-quatorzienne, étaient en passe d'être perdues, risquant de n'apparaître que comme les témoignages passés d'une vanité providentiellement punie. Ces succès avaient apporté une légitimité à la politique royale habituellement désignée comme « absolutiste », bien que de plus en plus sous le feu des critiques chez les États coalisés, de la part des protestants français exilés, ainsi qu'à Paris même.

Le règne de Louis XIV avait transformé les rapports entre l'État et la noblesse. Les temps de crise politique étaient loin. Les Grands avaient d'abord été soumis puis éloignés des affaires du royaume, entre les mains d'un monarque qui avait opéré une véritable prise de pouvoir

Le sabordage de la noblesse

en 1661. Le roi s'était entouré de ministres dont il n'avait pas pris le rang ou l'ancienneté du lignage en considération. L'hégémonie française lui avait donné raison. Mais, en 1711, les premières difficultés de la guerre de la Ligue d'Augsbourg puis de la guerre de Succession d'Espagne avaient sévèrement altéré cette assurance. L'ordre politique et social établi par le gouvernement personnel de Louis XIV était lui aussi remis en cause. Les revers français étaient ceux de l'orgueil et de l'échec d'un système qui aurait perverti les institutions passées, toujours idéalisées. Le roi en fut tenu pour responsable. Aurait-il donc transformé la monarchie en despotisme ?

Une dénonciation loin d'être inédite

Cette idée n'était pas nouvelle, puisqu'elle avait déjà été formulée par les adversaires de la politique louis-quatorzienne, elle-même inspirée de libelles antérieurs, produits au temps des guerres civiles et des révoltes nobiliaires. L'un des pamphlets les plus célèbres, *Les Soupirs de la France esclave, qui aspire après la liberté* (1689), fut longtemps considéré comme l'œuvre d'un protestant français ayant fui les persécutions consécutives à la révocation de l'édit de Nantes¹. Le contexte était opportun pour une telle parution. La guerre de la Ligue d'Augsbourg avait débuté sous des auspices plutôt favorables en 1688, mais le ravage du Palatinat de 1689, ainsi que les échecs successifs en Flandre, avaient préfiguré le déclin de la puissance française.